

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ
CHEZ SOI

**AGISSONS
AU QUOTIDIEN !**



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

La biodiversité désigne la diversité des espèces du monde vivant et l'homme partage la terre avec des millions d'autres espèces. 1,8 millions d'espèces sont à ce jour connues.

C'est aux côtés de vertébrés, de plantes à fleurs mais aussi d'algues et même de bactéries que nous évoluons quotidiennement. Malheureusement, la biodiversité est trop souvent associée aux grands fauves d'Afrique ou à l'ours blanc de la banquise alors qu'elle nous entoure, dans nos forêts, dans nos jardins et même dans nos centres-villes. Nous ne la voyons pas ou n'y prêtons pas attention, mais c'est cette biodiversité qui est à la base du bon fonctionnement des écosystèmes et qui, lorsqu'ils sont en bonne santé, nous permettent de respirer, boire, manger, nous chauffer, nous soigner...

Le dossier central de ce 22^e numéro s'intéresse à la biodiversité dite quotidienne. Il vous propose d'appliquer des gestes simples pour que papillons, coccinelles ou hérissons viennent à nouveau dans vos jardins. N'attendez pas, rendez-vous page 5 pour lire le dossier, vous y trouverez, à n'en pas douter, une idée à appliquer chez vous. C'est ensemble, quotidiennement, que nous pouvons préserver notre environnement, en changeant simplement quelques unes de nos habitudes.

Et pour aller plus loin, le Parc vous propose de partager avec nous votre vision de la biodiversité. Vous en saurez plus en page 11...

Patrice Marchand

Président du
Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Conseiller Général
Maire de Gouvieux



- Directeur de publication
Patrice Marchand
 - Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
 - Rédactrice en chef
Dorothee Rulence
 - Rédaction
Taranga Communication
 - Photo couverture
© J.-L. Hercent
 - Photos non légendées
© PNR OPF
 - Réalisation et fabrication
Chromatiques éditions
(www.chromatiques.fr)
 - Tirage
91 000 exemplaires
- ISSN : 1774-5683
Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Les arbres de nos villes et villages, un patrimoine méconnu !

4 Je découvre

Centre culturel de rencontre Jean-Jacques Rousseau : quand l'art côtoie la nature

5 Je comprends

Favoriser la biodiversité chez soi : Agissons au quotidien !



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

8 Je communique

9 Je témoigne

Natura 2000 : des propriétaires agissent pour préserver la lande à bruyère

10 J'agis

Cueillir n'est pas détruire !

11 Je joue

12 Je partage

LES ARBRES DE NOS VILLES ET VILLAGES, UN PATRIMOINE MÉCONNU !

Réalisation de l'inventaire : Lise Vauvert et Guillaume Portero,
étudiants de l'Institut national d'horticulture et de paysage d'Angers (INHP)

**LE PARC A MENÉ UNE ACTION D'IDENTIFICATION
ET DE VALORISATION DE NOS ARBRES EN RÉALISANT UN INVENTAIRE
SUR LES 59 COMMUNES DU TERRITOIRE.**

Nous les voyons tous les jours sans vraiment les connaître. Les arbres de nos villes et villages assurent pourtant des fonctions écologiques, esthétiques et sociales importantes en milieu urbain ; ils sont par ailleurs des témoins identitaires du paysage de la fin du XIX^e siècle. Êtres vivants, les arbres grandissent, vieillissent, et nécessitent des soins appropriés pour garantir leur longévité.

Quels sont les arbres concernés par l'inventaire ?

L'inventaire qui n'est pas exhaustif, a recensé avant tout les arbres situés sur les places et les rues, autour du petit patrimoine (calvaires, lavoirs...), le long des routes départementales et en bordure de l'Oise. Ainsi, parmi les différentes formations*, on observe une proportion nettement dominante des alignements d'arbres (57 %). Viennent ensuite les mails** (14 %) dont on peut voir des exemples remarquables le long des anciens remparts de Senlis, mais aussi à Luzarches ou Survilliers, puis les groupes d'arbres (15 %) et arbres isolés (5 %) situés souvent autour du petit patrimoine.

Des arbres peu diversifiés pour des raisons culturelles...

424 formations d'arbres ont été répertoriées dans les 59 communes du PNR. Les espèces les plus courantes sont les tilleuls, les érables, les platanes et les marronniers. Le patrimoine arboré est en fait peu diversifié sur le territoire du Parc. Cette situation s'explique partiellement par des raisons culturelles, il n'y a pas de forte tradition horticole sur le territoire, surtout depuis la seconde guerre mondiale ; et pour des raisons techniques, le choix se porte assez systématiquement sur les mêmes espèces : celles qui s'adaptent bien aux espaces urbains et supportent les tailles fréquentes (exemples : tilleuls, marronniers, platanes). Compte tenu du changement climatique et par souci de diversification, d'autres essences pourront à l'avenir être proposées telles que le micocoulier par exemple. Cette espèce méridionale est plantée dans certaines villes situées au nord de la France.

▼ Mail d'arbres à Senlis.

... des arbres vieillissants et fragilisés par les usages contemporains

L'inventaire a montré que nos arbres sont très fragilisés, voire menacés. Un grand nombre de formations ont atteint l'âge adulte, voire, sont sénescentes. Les arbres présentent ainsi de nombreux problèmes sanitaires et mécaniques (attaques d'insectes, attaches des branches faibles...). La cause en est à la fois leur âge, mais souvent aussi une gestion non adaptée qui les a fragilisés précocement (tailles trop drastiques, modification des modes de taille...). Ils sont également affectés par les sels de déneigement et trouvent difficilement un espace vital propice à leur bon développement dans nos espaces publics actuels. De ce fait, la moitié des formations arborées nécessite des actions de renouvellement dans les 10 ans et un grand nombre d'arbres, trop fragilisés ou malades, devront être abattus.

Face à ce constat, le Parc va informer les communes de l'état de conservation de leur patrimoine arboré ; et éditer prochainement des fiches techniques qui leur apporteront des conseils pour une meilleure gestion. Enfin, le Parc envisage de proposer une formation aux gestionnaires et agents techniques.

* *Formation* : ensemble d'arbres présentant une unité (une espèce, un type de gestion) et circonscrit dans un espace défini (une place, une rue).

** *Mail* : formation arborée fermée, linéaire ou surfacique, ou promenade publique plantée d'arbres.



▲ Alignement d'arbres sur la RD 932.



CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE JEAN-JACQUES ROUSSEAU : QUAND L'ART CÔTOIE LA NATURE

Un parc aux multiples richesses

Au crépuscule de sa vie, le philosophe Jean-Jacques Rousseau aimait à déambuler et méditer au sein de cet espace de 62 hectares, aménagé à partir de 1763 par le Marquis René-Louis de Girardin. Patrimoine naturel de qualité, ce parc à l'anglaise, typique du XVIII^e siècle, est aussi et surtout reconnu pour ses éléments d'architecture remarquables appelés « fabriques ». « *Sur le site, on peut découvrir notamment le temple de la philosophie, la grotte des naiades ou l'autel de la rêverie* », précise Xavier Mahé, Directeur Général Adjoint du Conseil Général de l'Oise. « *Le tombeau de Rousseau est toujours présent en ces lieux, sur l'île aux peupliers, bien que ses restes aient été transférés au Panthéon en 1794.* »

Un lieu dédié à la culture

Depuis 2004, au parc Jean-Jacques Rousseau, il est proposé, de mai à octobre, une programmation culturelle mêlant représentation musicale, théâtre, danse...

Des actions pédagogiques, destinées au grand public et plus spécifiquement aux jeunes, ont aussi été mises en place. « *Depuis deux ans, des séances d'initiation à la philosophie pour les élèves de primaire et de collège ont été élaborées en lien avec l'Inspection d'Académie* », explique Xavier Mahé. « *Dispensés par des enseignants en philosophie, ces rendez-vous, uniques à l'échelle nationale, sont appelés Goûter d'Émile.* »

Avec la labellisation, de nouveaux projets en perspective

En janvier 2012, le label « Centre Culturel de Rencontre » a été décerné par le Ministère de la Culture, au titre des actions déjà conduites par le Conseil Général et au vu des opérations en prévision. Un projet ambitieux de rénovation porté par le Conseil Général et d'un montant total de 9,8 millions d'euros a débuté en 2011. « *Cette labellisation est une reconnaissance du travail déjà accompli et conforte nos ambitions* », indique Xavier Mahé. « *Dès l'automne, le parc sera en mesure d'accueillir des artistes en résidence. Une programmation culturelle encore plus étoffée est en cours d'élaboration.* »

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE DEPUIS 1985, LE PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SITUÉ PRINCIPALEMENT SUR LA COMMUNE D'ERMENONVILLE, A ÉTÉ LABELLISÉ EN 2012 CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE...

Paroles d'élu

Jean-Paul Douet,

Vice-président du Conseil Général de l'Oise, en charge des affaires culturelles.

Aujourd'hui, comment caractériseriez-vous le Parc Jean-Jacques Rousseau ?

Ce lieu illustre la rencontre de la Nature omniprésente avec l'Art sous toutes ses formes. Il est connu mondialement par tous les passionnés de philosophie.

Dans ce contexte, que va apporter le label « Centre Culturel de Rencontre » ?

En France, on recense seulement 17 centres culturels et c'est la première fois qu'un parc obtient une telle distinction. Cette labellisation nous conforte dans notre volonté de renforcer les actions d'éducation et de pédagogie. Sans chercher à augmenter démesurément la fréquentation du site, notre objectif majeur est d'assurer, auprès du plus grand nombre, un accès de qualité au patrimoine et à la culture.

Un projet ambitieux qui sera piloté par une nouvelle association...

Avec l'obtention du label, les actions mises en place sur le site, pilotées auparavant par le Conseil Général seul, vont être suivies par l'association « Centre Culturel de Rencontre Jean-Jacques Rousseau » rassemblant différents acteurs* dont le Parc naturel régional Oise – Pays de France. L'implication de chacune de ces structures est essentielle pour encore enrichir notre projet et faire, à moyen terme, du Centre Culturel de Rencontre Jean-Jacques Rousseau, un passage obligé pour les passionnés de culture, de patrimoine ou d'environnement.

* Les membres de l'association sont : le Conseil Général de l'Oise, le Conseil Régional de Picardie, l'Institut de France, la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie, le Parc naturel régional Oise – Pays de France et Oise tourisme.

Le label « Centre Culturel de Rencontre »

Ce label est attribué aux lieux de mémoire et lieux de créations. Le label « Centre Culturel de Rencontre » vient distinguer la force d'un projet artistique, culturel, intellectuel, en synergie avec un site patrimonial majeur qui se met au service de la création, de la transmission, de la recherche et de l'innovation.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a la chance de compter sur son territoire deux sites ayant obtenu ce label, le Parc Jean-Jacques Rousseau et l'Abbaye de Royaumont.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI :

AGISSONS AU QUOTIDIEN !



LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ N'EST PAS L'APANAGE D'OPÉRATIONS DE PRÉSERVATION DE MILIEUX ET D'ESPÈCES EMBLÉMATIQUES (FORÊTS TROPICALES, ÉLÉPHANTS, GRANDS SINGES, TIGRES, LYNX, OURS, ETC.). NOTRE ENVIRONNEMENT PROCHE, CŒURS DE VILLES ET VILLAGES, MAISONS, JARDINS... SONT AUTANT DE LIEUX OÙ NOUS POUVONS AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ, SIMPLEMENT EN FAISANT ÉVOLUER NOS COMPORTEMENTS.

Une richesse insoupçonnée à domicile...

Peu de gens soupçonnent la grande variété d'animaux, d'insectes et de plantes qu'abrite leur jardin. Ce foisonnement dépend de la diversité des milieux (prairies, tas de bois, murets, etc.) et des espèces végétales – particulièrement les plantes sauvages – qui s'y trouvent, offrant nourriture et abri à de nombreux animaux.

... mais souvent malmenée par nos choix et notre gestion

Certaines de nos pratiques ne favorisent guère cette biodiversité, pourtant nécessaire au bon équilibre de nos jardins : gazon tondu à ras, haies de thuyas, usage immodéré des herbicides et des insecticides...

Un autre regard sur son jardin

Il est nécessaire de porter un regard neuf sur notre environnement immédiat afin de remettre en cause nos habitudes et d'adopter de nouvelles pratiques. Le jardin ne doit plus être seulement perçu comme un objet de décoration ou un simple cadre paysager mais comme un écosystème complexe, système vivant aux multiples interactions. Il s'agit par exemple de ne plus seulement concevoir une haie pour occulter le vis-à-vis avec le voisinage mais aussi pour qu'elle devienne un milieu de vie pour de nombreuses espèces. C'est comprendre au final que nos actions peuvent avoir des répercussions que nous ne soupçonnions pas sur les milieux vivants que nous côtoyons.



Préserver la biodiversité : un enjeu écologique crucial

La biodiversité désigne la diversité et la variété du vivant à toutes les échelles, de la plus petite à la plus grande : diversité des gènes, des espèces, des écosystèmes. La biodiversité est à la base du fonctionnement des écosystèmes qui, lorsqu'ils sont en bonne santé, produisent des biens et services écologiques dont nous bénéficions gratuitement : source d'alimentation, molécules pour la médecine, matières premières, maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols, pollinisation des cultures, fertilité des terres, etc.

NATURE

Des haies CHAMPÊTRES



Préférer les haies champêtres aux haies monospécifiques de thuyas, de sapinettes ou de lauriers. Vous créez ainsi un coin de campagne chez vous, qui accueillera toutes sortes d'espèces. Plus de 70 espèces d'insectes peuvent s'abriter par exemple dans un noisetier ou s'y nourrir.

En plus d'uniformiser le paysage, les haies de résineux ou de lauriers n'offrent que peu d'intérêt pour la faune, demandent beaucoup d'entretien et créent quantités de déchets verts difficilement valorisables. La haie champêtre, composée d'essences que l'on trouve à l'état naturel dans notre région, permet toute une palette de couleurs, de senteurs, de nature de feuillages tout au long des saisons. En plus d'offrir un abri à de multiples espèces, les fleurs de ces arbres et arbustes sauvages sont butinées par les insectes, leurs fruits et leurs baies sont consommées par les oiseaux ou vous-même, etc. Ces essences champêtres (noisetier, viornes, fusain, cornouiller sanguin, charmillle, troène, sureau noir, etc.) peuvent être mélangées avec des espèces horticoles mais attention, il est impératif de ne pas planter d'espèces exotiques envahissantes (buddleia, mahonia, etc.).

LES BONS GESTES

Gérer AUTREMENT

Les choix de plantations et d'aménagements favorables à la biodiversité doivent être complétés par des modalités de gestion adaptées.

- Stopper ou n'utiliser qu'exceptionnellement les produits chimiques pour préserver la santé des habitants de votre jardin mais aussi celle de votre famille.
- Ne pas tondre en totalité et laisser des zones évoluer en prairie que l'on fauchera tardivement à la fin de l'été permet aux fleurs et aux insectes d'effectuer leur cycle de vie.
- Protéger le sol nu par du paillage (paille, déchets verts, copeaux de bois, écorces...) ou des plantes couvre-sol.
- Luzerne, moutarde, phacélie... véritables engrais verts qui vont enrichir naturellement votre potager pendant l'hiver.
- Améliorer votre sol, en privilégiant l'utilisation du compost réalisé à partir de vos déchets verts et de vos déchets de cuisine.



Des fleurs dans mon JARDIN et mon POTAGER

Les plantes sauvages présentes dans les milieux naturels fournissent des habitats variés et adaptés à de nombreux animaux. Pour être sûr d'accueillir une faune riche dans son jardin, il faut donc leur accorder une place prépondérante.

- Laisser pousser des fleurs sauvages (ortie, chélideoine, bryone, séneçon, etc.) dans les coins oubliés du jardin (bords de haies, talus, zones ombragées).
- Laisser évoluer un coin de votre gazon en prairie naturelle où les pâquerettes, violettes, renoncules, marguerites, gaillets feront le bonheur des insectes tout en apportant quelques touches de couleurs qui égayeront votre jardin.

- En matière de plantations, choisir des fleurs ayant un intérêt pour la faune : fleurs simples et non doubles (dépourvues de nectar), plantes aromatiques très nectarifères (sauge, thym, romarin, menthe, fenouil, etc.) que l'on peut aussi installer dans les jardinières des balcons et des terrasses.
- Pour les petits jardins, installer une plante grimpante (lierre, chèvrefeuille...) le long d'un mur ou de la clôture.

N'oublions pas que la biodiversité, c'est aussi la préservation des variétés anciennes de légumes que vous pouvez planter au potager.



POUR PRÉSERVER

LA BIODIVERSITÉ

UN JARDIN

accueillant pour la faune

Nos jardins et nos maisons peuvent contribuer à préserver des centaines d'espèces, dont certaines sont menacées par la disparition de leurs habitats naturels traditionnels. Il suffit de quelques actions simples.

Diversifier les habitats

Aménager différents habitats : un tas de branches laissé au sol ou un amas de feuilles pour le hérisson l'hiver, un muret ou un tas de pierres pour les lézards, une vieille souche ou un tas de vieux bois pour les insectes, une zone ombragée et fraîche ou un point d'eau pour les crapauds, les oiseaux et les insectes, etc.

Accepter la cohabitation

Le bâti peut contribuer à la préservation de la faune : cavités, greniers, caves sont autant de lieux de vie. Pour cela :

- Ne pas maçonner la totalité des murs de clôture dont les cavités abritent des lézards et de nombreux insectes.
- Laisser des accès aux caves, refuge pour les chauves-souris, amphibiens et insectes en hiver.
- Accepter, moyennant quelques aménagements, les chouettes, les martinets et les chauves-souris dans les combles ou sous la toiture.
- Préserver les nids d'hirondelles.

Pour faciliter cette cohabitation, une bâche dans les combles protège le plancher des déjections des chauves-souris (et permet de récupérer un engrais de qualité), une planchette sous les nids d'hirondelles protège les façades et rebords des fenêtres des salissures, etc.

Permettre les déplacements

Pour se nourrir et se reproduire, les espèces ont besoin de se déplacer à l'intérieur de votre jardin mais aussi vers les milieux environnants : autres jardins, haies, forêts, prairies, cours d'eau, etc. Un trou à proximité du sol dans le mur ou le grillage de clôture du jardin permet au hérisson et à d'autres espèces de circuler sans danger.



NICHOIRS, mangeoires, gîtes et compagnie



Pour renforcer l'accueil de la faune, vous pouvez créer facilement et avec peu de moyens des petits abris et mangeoires dans votre jardin ou sur vos balcons et terrasses.

Pour les insectes

- Réaliser des **gîtes à insectes** : bûches percées de trous de différents diamètres (de 3 à 12 mm), fagots de tiges creuses ou à moelle (exemple : sureau), briques à alvéoles... pour favoriser la reproduction des insectes pollinisateurs – abeilles et guêpes solitaires.
- Créer des **abris pour les perce-oreilles et les cochenilles** : pots de fleur en terre cuite retournés, garnis de paille... afin de favoriser ces prédateurs de pucerons.

Pour les oiseaux

- Installer des **nichoirs adaptés à chaque espèce** (mésanges, rouges-queues, martinets, hirondelles, etc.), en prenant soin de les placer à plus de 3 mètres de haut afin de les mettre hors d'atteinte des chats et des autres prédateurs.
- Installer des **mangeoires** pendant la période hivernale et un point d'eau.

Pour les chauves-souris

- Disposer des **gîtes artificiels** en bois (avec ouverture vers le bas) ou acheter des modèles en « béton de bois » (matériau réalisé à partir de sciure et de résine).

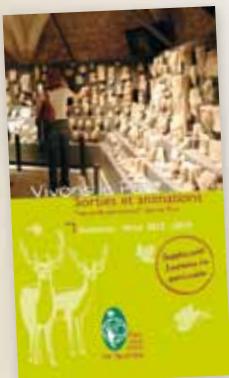


Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr pour consulter toutes nos fiches pratiques.

Les dernières éditions du Parc

Toutes ces éditions sont disponibles gratuitement à la Maison du Parc et sont téléchargeables sur le site Internet du Parc : www.parc-oise-paysdefrance.fr

LE LIVRET VIVONS LE PARC AUTOMNE-HIVER 2012-2013



Comme chaque année, le Parc a édité son livret de manifestations proposées par ses partenaires sur le territoire. Il est disponible dans de nombreux points de diffusion sur le territoire du Parc (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...). Vous pouvez également le télécharger sur le site Internet du Parc (rubrique visitons le Parc, sortons avec le Parc).

Vous y trouverez un large panel de manifestations pour occuper vos week-ends.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



Le Parc a édité son rapport d'activités. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site Internet du Parc (rubrique document), il décrit l'ensemble des actions menées par le Parc au cours de l'année 2011.

LE JOURNAL DES PETITS ÉCO-CITOYENS DU PARC



Chaque année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France propose à tous les enfants du territoire son journal des petits éco-citoyens. Rédigé par les élèves ayant participé aux programmes pédagogiques du Parc, ce journal présente de façon ludique le travail qu'ils ont mené, au cours de l'année, sur l'eau, la forêt, le patrimoine historique ou le jardin. Articles, jeux ou poèmes

permettront à tous les enfants d'en savoir un peu plus sur ces sujets.

Il est disponible sur simple demande à la Maison du Parc, vous pouvez également le télécharger sur le site Internet du Parc, www.parc-oise-paysdefrance.fr, rubrique document.

4 NOUVEAUX CAHIERS DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Chaque année, le Parc réalise entre 3 et 4 cahiers de recommandations architecturales. Ces cahiers spécifiques à chaque village décrivent les différents types d'architectures que l'on trouve dans le village et délivrent de nombreux conseils pour les travaux d'entretien, de réhabilitation ou d'extension du bâti. Les 16 cahiers que compte déjà le Parc sont donc complétés par ceux des communes de Brasseuse, Thiers-sur-Thève, Pontarmé et Orry-la-Ville.



LE MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE SENLIS ROUVRE SES PORTES

Après 8 ans de restauration, le musée d'art et d'archéologie de la ville de Senlis ouvre à nouveau ses portes. Idéalement situé dans le palais épiscopal qui jouxte la cathédrale, le musée a subi plusieurs transformations pour offrir un meilleur accueil aux visiteurs. La salle des peintures anciennes a été agrandie, un ascenseur a été installé, un atelier pédagogique aménagé et la signalétique complètement repensée. Rappelons que le musée est riche d'une collection archéologique, possède un étage consacré aux peintures du XVII^e au XX^e siècle, avec notamment des œuvres de Champaigne ou Corot, et deux pôles consacrés à Thomas Couture, maître de Manet, et aux primitifs modernes avec de nombreuses œuvres de Séraphine Louis dite Séraphine de Senlis.

2 NOUVELLES RÉSIDENCES SE LANCENT DANS LE COMPOSTAGE

En 2007, le Parc a lancé une opération de promotion du compostage individuel. Face au succès de l'opération et pour répondre à une demande d'habitants en résidence collective, le Parc et la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne ont proposé en 2010 à ces habitants la mise en place de composteurs au pied de leur immeuble. En un an, l'opération a permis à la résidence Marie-Amélie à Chantilly de valoriser plus de 1,3 tonne de déchets organiques ménagers. Aujourd'hui, deux nouvelles résidences se sont engagées dans l'opération : la résidence Mermoz à Chantilly et le 26 avenue de la Libération à Lamorlaye.



FÊTE DES PETITS ÉCO-CITOYENS 2012

Depuis 6 ans, pour clore une année de programme pédagogique, le Parc accueille les classes avec lesquelles il a travaillé. Ce sont ainsi 1 000 élèves qui se sont réunis à la Maison du Parc, les 14 et 15 juin derniers. Par le biais d'expositions, de saynètes ou d'affiches, les élèves ont pu présenter leur travail d'une année sur les thèmes de l'eau, de la forêt, du patrimoine historique, de l'agriculture-jardin et de la biodiversité.

À la rentrée, ce seront à nouveau une quarantaine de classes qui travailleront avec le Parc pour que les élèves d'aujourd'hui deviennent les éco-citoyens de demain.



LE PARC TRAVAILLE À LA RÉVISION DE SA CHARTE

DU PARC
*
REVISION
DE LA
CHARTRE
OBJECTIF
2016

Depuis un an, le Parc travaille à la révision de sa charte pour assurer le renouvellement de son classement. Une extension du périmètre a été proposée par les Régions et un bilan de l'action du Parc depuis sa création a été dressé.

Depuis le printemps, les commissions thématiques du Parc réfléchissent aux nouvelles orientations que prendra la charte pour les années 2016-2028 en matière d'environnement, d'urbanisme, de tourisme, de communication, de patrimoine historique... et travaillent à la rédaction des textes de cette charte.

À l'automne, ces orientations devront être traduites pour chaque commune en concertation avec les élus communaux.

NATURA 2000 : DES PROPRIÉTAIRES AGISSENT POUR PRÉSERVER LA LANDE À BRUYÈRE



Nous sommes allés à la rencontre de Joëlle et Bruno de Rosnay, propriétaires d'une parcelle de lande à bruyère, en cours de restauration, au sein du bois de Montlognon.

En quoi votre site est-il remarquable au niveau écologique ?

D'une surface de 4 hectares, la parcelle, classée Natura 2000*, est une lande à callune où ont été identifiés une quarantaine de genévriers. La présence de ces végétaux, en nombre si important, est remarquable au niveau régional. Concernant la faune, des études sont en cours mais déjà, une espèce d'oiseau très rare, l'engoulevent, a été repérée. Ce terrain est actuellement vulnérable aux aléas naturels (avancée de la forêt sur la lande) mais aussi humains (dégâts provoqués par le passage des quads et des VTT).

Parlez-nous des actions de préservation qui ont été engagées sur votre parcelle...

Nous souhaitons sauvegarder cet habitat remarquable pour de nombreuses espèces et retrouver ce paysage si particulier que nous pouvions observer dans notre jeunesse.

En 2009, les bouleaux et châtaigniers présents ont été coupés afin d'éclaircir la lande et de favoriser la jeune bruyère. La destruction des souches de bouleaux est prévue en septembre 2012. En même temps, la couche superficielle d'humus sera retirée par endroit pour accélérer la pousse de la bruyère.

Des actions qui illustrent une opération partenariale réussie...

En effet, le projet de restauration de la parcelle, officialisé en 2008 et prévu jusqu'en 2023, implique différentes structures : le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le Centre régional de la propriété forestière et le Parc naturel régional. Les opérations se déroulent en bonne intelligence dans le cadre d'une convention de partenariat. Nous espérons que d'autres propriétaires de site Natura 2000 s'engageront également avec les partenaires pour préserver et conserver le patrimoine naturel qui leur a été légué.

* Le classement en zone Natura 2000 de certains territoires jugés remarquables a été lancé en 1992 à l'échelle européenne. En France, 1 700 sites appartiennent au réseau Natura 2000 dont les objectifs sont doubles : préserver la biodiversité et valoriser les territoires.

CUEILLIR N'EST PAS DÉTRUIRE !

Les bonnes pratiques pour une cueillette en forêt respectueuse de l'environnement

NOS MASSIFS FORESTIERS REGORGENT DE RICHESSES ÉCOLOGIQUES DIVERSES, FLORALES ET FAUNISTIQUES, ET À L'AUTOMNE, DE NOMBREUSES VARIÉTÉS DE CHAMPIGNONS. SI NOUS AVONS PLAISIR À CUEILLIR FLEURS ET CHAMPIGNONS, IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE CETTE CUEILLETTE EST ENCADRÉE PAR LA LOI ET QU'ELLE DOIT S'EFFECTUER EN RESPECTANT LES ESPÈCES ET LE MILIEU FORESTIER. AU SEIN DE NOS FORÊTS, LA FRÉQUENTATION EST TELLE QUE CELA PEUT CONDUIRE À UN VÉRITABLE PILLAGE DE CERTAINES ESPÈCES.

Que nous dit la loi ?

Que les forêts soient privées ou publiques (forêts domaniales et forêts des collectivités), **les fleurs, les champignons, le bois mort... appartient au propriétaire.**

Sur une parcelle privée, la cueillette sans autorisation du propriétaire est donc interdite, elle s'apparente à du vol et est passible d'une amende proportionnelle à la quantité prélevée. Le propriétaire n'est pas tenu de clôturer son terrain ou d'apposer des panneaux d'interdiction. C'est au cueilleur de se renseigner sur l'identité du propriétaire pour lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain.

Pour les forêts communales et domaniales, la cueillette est tolérée dans la mesure où elle garde un caractère familial (petites quantités, un panier de champignons par personne et par jour, un bouquet de fleurs tenant dans une main par personne). Les cueillettes à des fins commerciales (prélèvements importants en vue de la revente) sont interdites ou ne peuvent s'effectuer qu'après un accord exprès du propriétaire.

Dans le département du Val-d'Oise, la pression sur les forêts est telle qu'un arrêté préfectoral a été pris. Il interdit, outre la commercialisation, le prélèvement de plus de 10 inflorescences par personne pour le muguet, les jonquilles et les perce-neige ainsi que l'arrachage ou la mutilation des myrtilliers.

Attention, certaines espèces rares sont protégées par la loi. Pour ces espèces, l'interdiction de cueillette est absolue. Ainsi, si vous ne reconnaissez pas une espèce, mieux vaut éviter de la cueillir.



L'art de cueillir les champignons et les fleurs sauvages...

La forêt est un écosystème fragile et complexe, il convient donc d'adopter les bons comportements pour éviter de dégrader. Les fleurs doivent être cueillies en respectant le reste de la plante, il ne faut surtout pas arracher la plante avec ses racines ou ses bulbes !

Les champignons doivent être cueillis entiers et avec délicatesse sans remuer le sol, ce qui abîmerait le mycélium (filaments blancs qui constituent « le vrai » champignon, la partie aérienne que vous cueillez n'étant que la partie reproductive).

À noter qu'un cueilleur respectueux ne détruit pas les champignons sous prétexte qu'ils ne sont pas comestibles !

Pour éviter tout risque d'intoxication et une consommation dans les meilleures conditions, les sujets âgés et spongieux sont à éviter, les différentes espèces ne doivent pas être mélangées les unes aux autres et elles doivent être transportées dans un panier et non dans un sachet plastique. L'intégrité de la cueillette doit être vérifiée par un mycologue ou un pharmacien et la consommation doit se faire dans les meilleurs délais.



JE JOUE

La biodiversité, une source de richesses et une assurance vie !

Respirer, boire, manger, fertilité des sols, productions des légumes et des fruits, fourniture de nombreuses ressources et matières premières (bois, laine, coton, lin, soie, et même pétrole, charbon, gaz naturel)... autant de biens et de services rendus par la biodiversité et les écosystèmes lorsqu'ils sont en bonne santé. Moins exceptionnelle que les éléphants, les tigres, les pandas ou les dauphins, la biodiversité de notre Parc est elle aussi menacée. Cette biodiversité, dite ordinaire, que nous côtoyons au cœur de villages, villes, parcs et jardins, mérite elle aussi que nous la préservions.



1.

Pour vous, la biodiversité c'est quoi ?

Maintenant que vous connaissez la vision du Parc sur la biodiversité, à vous de jouer. Proposez-nous votre version de la biodiversité, avec une photo, un poème, un dessin... **partagez avec nous votre biodiversité.** Qu'elle soit au jardin ou dans votre environnement proche, dans votre imagination ou dans vos plus beaux rêves ; dites-nous ce qu'évoque pour vous la biodiversité. Pour

participer, rien de plus simple, rendez-vous sur notre page Facebook pour y publier vos photos, poèmes... ou faites-les parvenir sur l'adresse mail du Parc contact@parc-oise-paysdefrance.fr à l'attention de Dorothee Rulence, chargée de communication. Les plus belles réalisations seront publiées dans le prochain *Soyons Parc*.

2.

Un beau jardin, une histoire de biodiversité !

Un jardin en bonne santé est un jardin plein de vie. En plus de nous offrir de beaux moments de contemplation, de nombreux animaux et insectes sont de véritables alliés pour le jardinier.

Connaissez-vous les animaux ci-dessous ? Les avez-vous déjà observés dans votre jardin ? Savez-vous quelle aide précieuse ils fournissent au jardin ?

Coccinelle à 7 points



A

Bourdon des champs



D

Crapaud commun



G

Argiope frelon



B

Hirondelle rustique



E

Sirphe



H

Hérisson



C

Citron



F

Escargot de Bourgogne



I

À vous de jouer et d'associer chaque animal au rôle qu'il joue.

(À une phrase peuvent correspondre plusieurs photos)

- Adultes et larves débarrassent les rosiers et les légumes de centaines de pucerons par jour.
- Se nourrissent de grandes quantités de limaces et d'escargots.
- Chassent les moustiques et autres insectes parfois considérés comme indésirables.
- Sont de grandes consommatrices de chenilles.
- À la recherche du nectar, ils pollinisent les fleurs et les légumes du jardin.
- Adulte, il participe à la pollinisation des fleurs alors que ses larves se nourrissent de près de 500 pucerons par jour.
- Ces herbivores participent, comme les lombrics, à la décomposition des plantes et des feuilles et contribuent à la fabrication de l'humus.

- Réponses :
 1 : A
 2 : C et G
 3 : B
 4 : E
 5 : H
 6 : D
 7 : F



OCT. BALADE ÉCO CITOYENNE AU FIL DE L'EAU

SAM 6

Au cours d'une balade familiale dans le village de Courteuil et ses alentours, venez découvrir les nombreux enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et les actions que nous pouvons tous mener pour préserver ce bien si précieux.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h15

devant la mairie de Courteuil.
À l'inscription, une priorité sera donnée aux habitants de Courteuil.

OCT.

SAM 6

CHANTIER NATURE :

OCT.

DIM 7

ENTRETIEN DES LANDES EN FORÊT D'ERMENONVILLE

En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, l'Office national des forêts et l'association Les Blongios, le Parc naturel régional vous propose de participer à la restauration de ces milieux d'intérêt écologique au cours d'un chantier-nature.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 10h ou 14h
à la Baraque Chaalis en forêt d'Ermenonville (commune de Fontaine-Chaalis). Prévoir un pique-nique pour ceux qui participent à la journée et des chaussures adaptées.

OCT.

SAM 13

LE JOUR DE LA NUIT : À LA DÉCOUVERTE DU CIEL ÉTOILÉ !

Le PNR et la commune de Vineuil-Saint-Firmin, en partenariat avec les Astronomes amateurs de Senlis, vous proposent une présentation des enjeux de la pollution lumineuse, des contes et légendes de la nuit et une observation du ciel étoilé avec dégustation de soupes du terroir.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 20h15
au centre communal de Vineuil-Saint-Firmin. À l'inscription, une priorité sera donnée aux habitants de Vineuil-Saint-Firmin.

OCT.

DIM 14

CROQUONS LE PAYSAGE !

Du cœur du village aux vestiges du château, la balade vous permettra de découvrir les différentes ambiances et paysages de la vallée du Ru Macquart. Tout au long du parcours, vous découvrirez par la pratique du croquis les richesses patrimoniales et paysagères de ce village situé entre l'Oise et la forêt d'Halatte.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 13h45
Place Piegario à Verneuil-en-Halatte (devant le musée Serge Ramond de la mémoire des murs). Prévoir des chaussures adaptées.

OCT.

SAM 20

ATELIER CULINAIRE « BIO ET LOCAL C'EST VITAL »

Cet atelier culinaire avec des produits locaux et biologiques sera l'occasion de comprendre l'intérêt pour votre santé et votre environnement de manger des produits frais, locaux et de saison. Une dégustation est prévue à la fin de l'atelier.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h15
à la Maison du Parc.

OCT.

SAM 27

FÊTE DE L'ÉNERGIE « QUELS TRAVAUX DANS MA MAISON POUR DIMINUER MES FACTURES ÉNERGIE ? ÉTUDE D'UN CAS PRATIQUE »

Le Parc et l'Espace Info Énergie des Ateliers de la Bergerette vous proposent d'aborder la question des économies d'énergie, tout particulièrement dans l'habitat lors d'un exercice pratique au cours d'une visite d'un pavillon des années 1960-1970.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h15
à la Maison du Parc. Lors des inscriptions, la priorité sera donnée aux Correspondants Parc.

NOV.

SAM 17

À LA DÉCOUVERTE DE LA GESTION FORESTIÈRE

Le Parc vous propose une sortie en forêt de Chantilly accompagnée d'un agent forestier de l'ONF afin de découvrir les multiples facettes de la gestion forestière et le rôle de l'homme dans l'entretien des forêts.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 13h45
au carrefour du Mail, forêt de Chantilly. Le circuit fait 5 kilomètres, il est préférable de prévoir de bonnes chaussures.

NOV.

DIM 25

ATELIERS TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Durant ce mois consacré aux arbres fruitiers, un atelier pratique vous sera proposé en partenariat avec le Club pour la Nature de la Vallée du Sausseron pour découvrir les techniques de taille des fruitiers de nos vergers.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 13h15
au lieu-dit Le Clos des faits (au bout de la rue Picart) à Asnières-sur-Oise.

Pour participer à l'une des sorties organisées par le Parc, il est nécessaire de s'inscrire au **03 44 63 65 65** car le nombre de places est limité.



Coup de cœur

L'office de tourisme intercommunal de Luzarches Pays de France organise un concours photo.

Amateurs ou passionnés par la photographie, petits ou grands, participez au concours photo organisé par l'office de tourisme intercommunal de Luzarches Pays de France.

Le thème : **la faune et la flore du Parc naturel régional Oise – Pays de France.** Renards, papillons ou mésanges, pâquerettes, pissenlits ou renoncules, saurez-vous les trouver et les photographier ?

Vous avez jusqu'au 4 novembre à 12h pour déposer jusqu'à trois de vos plus beaux clichés à l'office de tourisme. Les photos seront ensuite exposées du samedi 17 novembre au dimanche 9 décembre à l'office de tourisme

et la remise des prix se fera le 9 décembre à 16h.

Une participation de 6 € sera demandée pour participer au concours. Enfin, les photos pourront être en noir et blanc ou en couleurs, mais elles devront être collées sur un support cartonné de 30 x 40 cm avec un système d'accrochage obligatoire. N'attendez plus, profitez de l'été indien et des derniers rayons de soleil du mois d'octobre pour découvrir votre territoire et en ramener des photos originales.

Plus de renseignements auprès de l'office de tourisme de Luzarches au 01 34 09 98 48 ou info@tourisme-luzarches.org ou <http://www.tourisme-luzarches.org/>

Ateliers découverte

Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans

Ateliers gratuits

Une réservation préalable est nécessaire auprès du Parc au **03 44 63 65 65**

Mercredi 17 octobre

Atelier culinaire « Bio et local c'est vital »

Rendez-vous : **14h15**
à la Maison du Parc.

Mercredi 14 novembre

Atelier « Grave ton graffiti »

Rendez-vous : **14h15**
au Musée de la mémoire des murs (Place Piegario à Verneuil-en-Halatte).
Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Mercredi 12 décembre

Aidons les oiseaux en hiver !

Rendez-vous : **14h15**
à la Maison du Parc.



île de France



val d'oise
le département



Sojons parc

Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise - Pays de France



Retrouvez aussi l'actualité du Parc sur Facebook